



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

MODULE 103.402
Démarches Orientantes

Création d'un podcast vidéo
sur un métier méconnu
10 H

Emmanuelle Anex
Coralie Fournier
Volée 2014-2017

Chargés d'enseignement :
Isabelle Dettwiler Lorétan et Cédric Vergère

Table des matières

I. Introduction

II. Cadre et objectifs

- a) Loi sur le Cycle d'Orientation (2009)
- b) Déclaration de la CIIP (2003)
- c) Plan d'étude romand (PER)

III. Aspects théoriques

- a) Infusion
- b) Collaboration
- c) Mobilisation

IV. Démarche

- a) Cadres
 - i. Année scolaire
 - ii. Cours spécifiques
- b) Déroulement
 - i. Amont
 - ii. Projet
 - iii. Aval

V. Aspects financiers

VI. Limites

VII. Conclusion

VIII. Bibliographie

I. Introduction

Arrivés au Cycle d'Orientation, les élèves n'ont plus que deux ou trois ans pour faire un choix décisif dans leur future carrière professionnelle. Or, à cet âge, il n'est pas toujours aisé de savoir où se diriger, d'autant plus que les adolescent-e-s n'ont souvent qu'une vue limitée des différents choix qui s'offrent à eux. Par le biais de notre projet, nous voulons alors leur permettre de découvrir sur le terrain des métiers inconnus ou méconnus. Concrètement, les élèves devront choisir un métier qui éveille leur curiosité et sur lequel ils veulent en savoir plus. Pour ce faire, ils travailleront par petits groupes et prendront contact avec une personne de la profession choisie. Ils organiseront une rencontre sur son lieu de travail pour l'interviewer et filmer quelques images significatives de ce métier. Avec les données récoltées, ils créeront un podcast vidéo contenant l'interview et les images filmées, qu'ils présenteront ensuite à leurs camarades en classe.

II. Cadre et objectifs

a. Lois sur le Cycle d'Orientation (2009)

Comme son nom l'indique, le secondaire-I est fait pour orienter les élèves dans leur future vie professionnelle. Sous la Section 6 de la *Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009*, intitulée « Missions d'orientation », ce devoir d'orientation de l'école est d'ailleurs détaillé. Sous l'Art. 53, nous pouvons par exemple lire que « *La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens : a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles.* »¹ Ainsi, l'école doit élargir les horizons de l'élève et lui permettre de découvrir un vaste panel de différents métiers. C'est dans ce sens que s'inscrit alors notre projet, qui vise à faire connaître de nouvelles professions, inconnues ou méconnues des élèves du Cycle d'Orientation. Si chaque groupe travaille sur un métier spécifique, les présentations des podcasts en classe permettront d'offrir un aperçu de ces différents métiers à l'ensemble des

¹ Grand Conseil du canton du Valais, *Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009*, in http://www.aveco.ch/documents/Loi_nouveau_CO.pdf, consulté le 25 avril 2017.

adolescents. Sur le long terme, une base de données pourrait être créée et présenter un plus vaste éventail de professions encore.

b. Déclaration de la CIIP (2003)

Quant à la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP), elle précise que l'école publique doit assurer l'acquisition et le développement de capacités générales et de compétences. Parmi ces compétences, nous retrouvons : la *collaboration*, axée sur le développement de l'esprit coopératif et la réalisation de projets et travaux collectifs ; la *communication*, qui suppose la capacité de réunir des informations et de mobiliser des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages ; la *pensée créatrice*, axée sur le développement de l'inventivité, de la fantaisie et de l'imagination². Ces capacités sont alors travaillées dans le cadre de notre projet par le biais d'un travail de groupe (collaboration entre pairs), de l'enquête menée sur le terrain (communication adéquate avec son interlocuteur et récoltes d'informations) et de la création du podcast (pensée créatrice). Si ces aptitudes sont utiles dans le cadre scolaire, elles le sont tout autant sinon plus dans le cadre professionnel, où il leur sera demandé de mener des projets en groupe, de s'exprimer correctement en respectant les normes sociales, de rechercher des informations et d'être inventif.

c. Plan d'étude romand (PER)

Pour le cycle 3, le PER prévoit la réalisation de **projets collectifs**. Il faut alors mettre les élèves dans une situation où il leur sera demandé de « *Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable* »³. Pour ce faire, les élèves doivent mettre en place un plan de travail sur une ou plusieurs semaines et pour une ou plusieurs disciplines. Dans le cas de notre dispositif, les élèves devront faire preuve d'organisation et planifier les différentes étapes de la réalisation du travail afin de respecter les différentes échéances. Ils devront notamment préparer un questionnaire, contacter un acteur de la profession choisie, mener l'interview et s'appropriier les outils informatiques utiles à la réalisation d'un podcast vidéo. En ce sens, les **MITIC** seront également intégrés à notre

² CIIP, « Déclaration de la Conférence internationale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique », Neuchâtel, 30 janvier 2003, p. 3.

³ Objectifs concernant les projets collectifs : http://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_34/, consulté le 26 avril 2017.

démarche⁴. Des **compétences de français** seront aussi mobilisées, avec la production écrite d'un questionnaire pour l'interview, la production orale lors de l'entretien et de la présentation du podcast à la classe, en utilisant un langage approprié au contexte.

Concernant les **choix et projets personnels**, le PER met l'accent sur « *la description du quotidien d'un métier sélectionné ; l'acquisition des techniques de recherches d'emploi et de postulation ; la préparation à l'entretien d'embauche (tenue, attitude, relation verbale ou non-verbale)* »⁵. En ce sens, notre projet fera décrire à l'élève la réalité d'un métier par le biais de l'interview. De plus, il préparera l'élève à l'entretien d'embauche, puisque ce dernier devra prendre contact avec une personne du milieu et la rencontrer en respectant les convenances au niveau de la langue, de l'attitude et de la tenue.

Finalement, le Plan d'étude romand présente, en accord avec la CIIP, différentes **capacités transversales** que l'élève doit acquérir durant sa formation scolaire. Par le biais de notre projet trois d'entre elles seront particulièrement travaillées :

- Collaboration : « *La capacité à collaborer est axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction d'habiletés nécessaires pour réaliser des travaux en équipes et mener des projets collectifs* »⁶.
- Communication : « *La capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages, en tenant compte du contexte* ».
- Pensée créatrice : « *la capacité à développer une pensée créatrice est axée sur le développement de l'inventivité et de la fantaisie, de même que sur l'imagination et la flexibilité dans la manière d'abord une situation* ».

Ainsi, en travaillant par groupes, les élèves devront développer leur esprit coopératif et collaborer pour mener à bien leur projet. Ils devront également communiquer en tenant compte du contexte (entre pairs ou face à un adulte inconnu du milieu de la profession choisie) et faire preuve d'inventivité et d'imagination pour créer une interview et un podcast original.

⁴ Objectifs concernant les MITIC : http://www.plandetudes.ch/web/guest/FG_31/, consulté le 26 avril 2017.

⁵ Objectifs concernant les choix et projets personnels : <http://www.plandetudes.ch/web/guest/fg/cg3/#choix>, consulté le 25 avril 2017.

⁶ Objectifs concernant les capacités transversales : <http://www.plandetudes.ch/web/guest/capacites-transversales1#coll>, consulté le 25 avril 2017.

III. Aspects théoriques

a. Infusion

A l'école, l'élève est confiné dans la sphère propre au milieu scolaire. Il est alors essentiel de le mettre au contact du monde du travail, notamment en élargissant ses possibilités de carrière et en le confrontant à la réalité du terrain. Grâce à notre projet, les élèves seront confrontés à l'univers de différents métiers soit directement par le biais de la récolte d'informations (séquences filmées, interview) soit par le biais des podcasts vidéos des autres groupes. Ils intégreront alors différentes informations sur des professions peu connues et adapteront leurs représentations aux informations reçues. Les représentations antérieures seront alors déconstruites puis reconstruites et les élèves jugeront, en connaissance de cause, si les professions abordées correspondent à leur personnalité (Les 6 types de personnalité et d'environnement de la Théorie de Holland par exemple), à leurs habiletés (formes d'intelligence de Gardner⁷) et à leurs centres d'intérêts.

b. Collaboration

Dans le cadre de notre travail, plusieurs échelons collaboreront de manière plus ou moins active. Tout d'abord, l'élève sera l'acteur central de sa démarche et jouira d'une grande autonomie. En effet, ce dernier sera entièrement responsable de la prise de contact avec le monde professionnel choisi et mènera lui-même l'interview. Pour effectuer le suivi du projet et la conception de l'interview et du podcast, des membres du corps professoral seront également mobilisés. Dans l'idéal, ce projet sera interdisciplinaire et nécessitera une collaboration entre collègues. De plus, la direction et les parents seront également impliqués dans le projet, puisqu'ils devront être mis au courant de la démarche par le biais d'un formulaire écrit. Finalement, des acteurs de différentes sphères professionnelles donneront de leur temps pour faire découvrir un métier aux élèves.

c. Mobilisation

Une part importante de notre projet vise à donner goût à l'élève. D'une part, grâce à la réalisation d'un projet concret, hors du cadre de la classe, nous espérons motiver les élèves et les pousser à s'impliquer. Nous souhaitons également que l'expérience sur le terrain leur

⁷ GARDNER H., Les intelligences multiples : la théorie qui bouleverse nos idées reçues, Retz, 2008.

donne envie d'entrer dans le monde professionnel. D'autre part, en leur faisant créer un podcast – quelque chose de concret et de tangible – nous voulons travailler sur leur sentiment d'efficacité tel que décrit dans les travaux de Bandura⁸. Le but de notre projet est de leur montrer qu'ils sont capables de créer quelque chose à partir de rien et de faire les démarches pour y arriver (organiser leur temps, contacter des inconnus, se rendre sur le lieu de travail, parler avec des acteurs du monde professionnel et utiliser les outils informatiques). Il faut leur prouver qu'ils ont un pouvoir d'action efficace et qu'ils sont capables d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. De plus, lors des présentations des podcasts, leur travail sera directement mis en valeur devant des pairs.

IV. Démarche

a. Cadres

i. Année scolaire

Ce projet doit se dérouler auprès d'élèves de 10^{ème} Harmos durant le deuxième semestre. Ce travail s'insère dans le cursus scolaire de l'élève avant que ce dernier doive chercher une place d'apprentissage ou s'inscrive dans une école post-obligatoire. Etant donné qu'en fin de 11^{ème} l'élève doit, dans l'idéal, être au fait de son futur professionnel, la 10^{ème} année semble être un moment opportun pour envisager un tel projet. En effet, l'élève sera déjà aux prises avec le monde professionnel et pourra commencer à se projeter, ou du moins commencer à faire ce travail de projection et de construction d'une identité professionnelle et sociale, tout en rencontrant les premières réalités du terrain. Ce projet introduit donc un temps de réflexion supplémentaire en éveillant l'élève au questionnement à venir et en lui donnant notamment l'opportunité de :

- se familiariser à des aspects pratiques de la recherche d'un métier ;
- d'essayer des déboires,
- de se rendre compte des difficultés éventuelles,
- de murir son choix et d'évoluer dans celui-ci,
- de lui donner le temps de parfaire sa scolarité en fonction de ses choix ou alors de faire le deuil de certains choix en fonction de ses capacités. Ce serait dommage que l'élève passe à côté d'une profession car il ne s'est pas donné suffisamment tôt la possibilité de l'accomplir ou, alors, qu'il rêve d'une profession qu'il ne pourra

⁸ BANDURA A., *Auto-efficacité – le sentiment d'efficacité personnelle*, trad. fr. de J. Lecomte, De Boeck, Bruxelles, 2002.

visiblement pas effectuer. Dans ce cas il devra préparer son deuil suffisamment tôt pour lui permettre de rebondir.

ii. Cours spécifiques

L'axe professionnalisant du projet inscrit ce dernier en droite ligne avec les cours dédiés aux choix et aux projets professionnels : le cours d'éducation des choix (EDC) pour le canton du Valais et le cours d'approche du monde professionnel (ADM) prévu en 10^{ème} et 11^{ème} VG (voie générale) pour le canton de Vaud. Etant donné la nature interdisciplinaire du projet, ce dernier peut être également en partie mené en français et lors d'éventuels cours d'informatique prévus dans certains établissements. Il peut notamment faire l'objet d'une évaluation ou d'un complément d'évaluation dans ces disciplines respectives.

b. Déroulement

i. Amont

Un travail de mise en place des conditions est prévu en amont. Durant le premier semestre, deux ou trois périodes seront aménagées afin à la fois de cerner les compétences et ou les intérêts de l'élève et de déterminer les métiers envisageables. Ces périodes viennent compléter les dispositifs déjà prévus par les établissements, aussi nous présentons ici que des pistes modulables en fonction des politiques d'établissements.

Concrètement, un premier cours sera axé sur la détermination des compétences et des intérêts des élèves. Cet aspect vient compléter ce qui est déjà prévu par les dispositifs d'orientation scolaire. L'objectif ici est surtout de mettre en lumière ce que l'élève « aime » faire dans son quotidien et de déterminer ses aptitudes par rapport à cela. La forme d'un questionnaire est possible, on peut aussi envisager qu'un camarade décrive l'élève...

Un deuxième cours sera dévolu à la découverte de divers métiers (en complétant de ce qui est déjà effectué en 9^{ème}). Ici on envisage une plateforme informatique de recherche dans laquelle l'élève pourra naviguer afin de glaner des informations. On envisage aussi une présentation pour montrer à l'élève qu'un métier cache d'autres métiers ou qu'un domaine d'activité est bien plus complexe qu'il n'y paraît. Prenons l'exemple du travail de mécanicien : il est bienvenu de montrer l'éventail des possibilités en passant par l'ingénierie au montage. Ce cours servira aussi, par les exemples présentés, d'aller à l'encontre des « choix » suivant les stéréotypes de genre. Ce deuxième cours sert de découverte à l'ouverture des possibles.

Un troisième cours permettra de trouver une adéquation entre les aptitudes ou intérêts de l'élève et les divers métiers. Durant ce cours que l'élève déterminera un métier sur lequel il va

se pencher. En fonction des choix, les élèves sont mis par deux pour effectuer le travail demandé au deuxième semestre, travail qui correspond donc à notre projet.

ii. Projet

Le projet en lui-même se déroule sur le deuxième semestre de 10^{ème} Harnos. Il consiste en divers étapes : identifier une profession (déterminer son choix), prendre contact avec un acteur de la profession, constituer et mener une interview auprès de la personne de référence, prendre des images vidéos des gestes représentatifs de la profession en suivant principalement la personne de référence dans son travail, effectuer un montage final d'une vidéo podcast mélangeant interview et prises de vue.

Planification :

Semaines	Objectifs / outils
1 1 période requise	- distribution des informations (objectifs, etc.) pour le projet. - présentation spécifique de la marche à suivre pour trouver une personne de référence (dont la distribution d'un document officiel d'autorisation). - déterminer son métier et inscription par groupe de 2 en fonction des choix.
2 à 4	Les élèves doivent trouver une personne de référence. Une forme de contrat officiel (qui devra être prévu par les établissements et les cantons) est signé par ces derniers, la personne de référence afin de marquer un accord officiel.
5 1 période requise	Construire l'interview. Salle d'informatique et brouillon papier. Quand l'interview est finie : le réciter, le chronométrer et surtout le soumettre à un professeur de référence.
6 à 8	Passer l'interview. Rendre l'enregistrement à un professeur de référence. Smartphone ou matériel de l'établissement.
8 à 10	Suivre la personne de référence dans sa profession et prendre quelques images (attention aux autorisations). Rendre les shoots vidéo à un professeur de référence. Smartphone ou matériel de l'établissement.
11 à 15 4 périodes informatiques	Montage du podcast en salle d'informatique. GarageBand (possibilité de mettre un fond sonore). iMovie (attention si ordinateurs en réseau, possible que le réseau ne tienne pas).
16 et 17 2 périodes requises	Présentation des podcasts Bilan

iii. Aval

En aval, trois éléments sont prévus :

Le premier, pour l'élève lui-même, il pourra préparer ses recherches de manière plus éclairée pour le ou les stages prévus en 11^{ème} Harnos. En effet, grâce à ses propres recherches et aux recherches effectuées par les autres, dont une partie ont été présentée sous forme de podcast et, surtout, dont la majorité reste accessible sous une forme de banque de données, l'élève sera en meilleur condition pour cibler une profession en 11^{ème} au plus tard.

Le deuxième, est la constitution d'une base de données accessible à tous les élèves. Le projet trouve tout son sens justement par le biais de cette conservation et de cette diffusion au sein de l'établissement (ou plus ?). Dépassant l'unique volonté de déconstruction des représentations et du développement des compétences transversales des élèves, ce projet permet à ces derniers de devenir les acteurs de l'information diffusée aux élèves. Plus qu'un simple exercice, le travail sera conservé et servira aux générations à venir. D'ailleurs, rien ne vaut un regard d'élève sur un métier, certes déconstruit, mais un regard à hauteur d'élève tout de même. Ainsi, les élèves des volées à venir auront accès au travail effectué par les autres.

Le troisième point consiste au travail fourni par les générations futures qui viendront, d'une part compléter cette base de données et, d'autre part, modifier certains regards sur les métiers en tenant compte des évolutions.

V. Aspects financiers

Le projet n'implique aucun coût financier spécifique étant donné que la plupart des établissements scolaires ont du matériel audiovisuel en prêt (si les élèves n'ont pas de matériel à eux). Quelques coûts secondaires peuvent toutefois subvenir : transports, repas pris à l'extérieur.

VI. Limites

Le projet comporte quelques limites ou obstacles notamment au niveau de la faisabilité. Toutefois, avec une anticipation adéquate, ils peuvent être dépassés. Nous les présentons ici en les classant par groupes génériques : collaboration, accessibilité, collusion, informatique.

L'aspect collaboratif est complexe. Il demande une entente entre les élèves, mais également un échange entre parents-professeurs (les parents devront également encadrer les élèves, du moins accompagner les élèves les moins autonome... ce qui n'est pas sans poser problème,

sachant que certains parents sont dépourvus de ressources en temps et en savoir-faire), entre professeurs et, le plus problématique, entre les élèves et les personnes interviewées. Le dernier point nous paraît le plus délicat. Il sera nécessaire de mettre en place un dispositif officialisant la démarche. Sans cela, un tel projet enverrait les élèves dans l'impasse ; ces derniers risqueraient d'essayer des refus ou essaieraient de rencontrer des personnes en s'appuyant sur leur réseau, ce que l'on veut justement éviter. Trouver un interlocuteur référent demande une démarche supplémentaire entre le choix du métier et la personne à rencontrer. C'est dans ce cadre qu'un dispositif ayant une reconnaissance cantonale sera nécessaire. Du coup, le département de l'instruction doit intervenir un moment donné pour rendre public et officiel ce projet auprès des entreprises et autres acteurs de l'économie. Ainsi, quand l'élève aura arrêté son choix et sollicitera une entreprise, il sera accueilli sans qu'on lui claque la porte au nez. Il serait, en outre, opportun de faciliter la démarche en, par exemple, prenant un premier contact avec quelques entreprises ou personnes privées exerçant ces métiers.

L'accessibilité reprend en partie le problème évoqué ci-dessus. Bien qu'un premier pont puisse être réalisé, trouver un interlocuteur en faisant les démarches adéquates demande un savoir-faire dépassant les compétences de la plupart des élèves. Aussi, il faudrait décomposer la démarche en quelques étapes : trouver un métier – trouver une personne/entreprise (accompagner les élèves ici) – contacter la personne/entreprise avec une marche à suivre. Reste le souci de certains métiers dont l'accessibilité, pour des raisons de sécurité et/ou de protection des données reste problématique (par ex. certains corps de police, d'armée ou la recherche scientifique de pointe).

Un des risques majeurs est le danger de collusion. Les élèves peuvent aligner leur choix en fonction de ceux de leur camarade ou en fonction de la facilité... voire des deux. Il est important que dans la phase préliminaire, ils arrêtent leur choix en fonction de leurs intérêts.

Au niveau des compétences informatiques, il sera nécessaire de faire une mise à plat des compétences en expliquant, à l'aide d'une démonstration, l'ergonomie des deux programmes clés : IMovie et GarageBand. Quatre périodes ne sont pas de trop, car à toutes les étapes les élèves peuvent rencontrer des obstacles ou rapidement perdre du temps en se « promenant » dans les programmes. D'ailleurs un encadrement en salle informatique demande de la part des enseignant-e-s d'être eux-mêmes et elles-mêmes au fait des programmes afin d'anticiper au mieux les problèmes qui surgissent forcément.

En résumé, ce projet demande un pilotage conséquent à toutes les étapes, notamment en ce qui concerne la vérification des échéances et également au niveau des démarches.

VII. Conclusion

L'intérêt de ce projet est qu'il permet de faire le pont entre l'éventail des métiers déjà présentés en 9^{ème} année et le passage à un choix pour son avenir professionnel. Sans immersion dans le monde du travail, ne serait-ce que sur une courte période, il semble difficile de se rendre compte de ce que cela représente. Bien entendu qu'en 11^{ème} il y a la possibilité d'effectuer des stages, mais à notre avis, il vaut mieux déjà trouver un moyen d'avoir un point de vue avant d'être dans une situation d'urgence. Un travail à hauteur d'élève alliant compétences transversales (dont l'informatique) et faisant le pont entre savoir scolaire et professionnel via la création d'une plate-forme, est, selon nous la meilleure manière de permettre à l'élève de « s'auto-approprier ». Il pourra faire le lien entre le savoir scolaire et son utilité dans la vie future – que son choix se porte sur un apprentissage ou un stage – il sera en mesure de maîtriser des outils informatiques et il aura déjà franchi l'étape d'aller au-delà d'une entreprise. En outre, ce genre de travail, à l'aide de l'outil informatique est généralement investi par les élèves.

En tant que personnes encadrant le projet, les apports professionnels sont nombreux : collaboration entre les branches, perfectionnement informatique, connaissance globale de la réalité professionnelle, possibilité de mieux orienter ses cours vers la réalité professionnelle, mieux expliciter les savoirs scolaires en fonction de cette réalité.

VIII. Bibliographie

- CIIP, « Déclaration de la Conférence internationale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique », Neuchâtél, 30 janvier 2003, p. 3.
- BANDURA A., *Auto-efficacité – le sentiment d'efficacité personnelle*, trad. fr. de J. Lecomte, De Boeck, Bruxelles, 2002.
- GARDNER H., *Les intelligences multiples : la théorie qui bouleverse nos idées reçues*, Retz, 2008.
- Grand Conseil du canton du Valais, *Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009*, in http://www.aveco.ch/documents/Loi_nouveau_CO.pdf, consulté le 25 avril 2017.
- Plan d'étude Romand, in <https://www.plandetudes.ch>, consulté le 26 avril 2017.